

Les fiches experts du réseau Cler

#10 Les produits biosourcés



L'étude en bref

Cet avis de l'ADEME, publié en février 2025, évalue les bénéfices des produits biosourcés pour la décarbonation de notre économie et notre souveraineté économique. L'avis considère toutes les valorisations de ces produits issus de la biomasse végétale ou animale, en dehors des usages alimentaires, pharmaceutiques ou énergétiques. L'ADEME considère que les produits biosourcés favorisent la constitution de filières locales et, tout en se substituant à des produits plus émetteurs de gaz à effet de serre, peuvent présenter des solutions de stockage du carbone à long terme. Sous réserve toutefois que leur impact environnemental ait été correctement évalué, au moyen d'une analyse du cycle de vie (ACV), associée à une démarche d'éco-conception... Enfin, l'ADEME souligne l'importance d'une démarche de sobriété afin que ces produits viennent se substituer aux matières fossiles, et non augmenter les volumes produits.

Lien de téléchargement de l'étude : [LIEN](#)

Définition

Un produit biosourcé est un produit partiellement ou entièrement composé de biomasse. Les matières premières utilisées pour les produire sont diversifiées et peuvent être végétales, provenant de cultures (blé, maïs, colza, coton, betterave...), de forêts (conifères, feuillus, haies bocagères...), de flore marine (algues), mais aussi animales (lait, cuir, laine, coquilles d'oeufs, coquillages, crustacés...) ou encore bactériennes ou mycorhiziennes (champignons).



Contexte

La loi Climat et Résilience comme la réglementation environnementale 2020 encouragent le recours aux produits biosourcés, en particulier dans les secteurs de la construction et de la rénovation. En France, environ un logement sur 15 est construit en bois et 90% de notre territoire est constitué de surfaces agricoles ou forestières.

La hausse du prix et la raréfaction des matières premières d'origines minérales ou fossiles associées à leur fort impact environnemental aboutissent à un regain d'intérêt pour les matériaux biosourcés dans de nombreux secteurs : chimie, textile, bâtiment...



Enseignements principaux

Une attention particulière doit être apportée aux 4 points suivants pour garantir la plus grande valeur environnementale des matériaux biosourcés et leur rôle dans la transition écologique :

-Approvisionnement : diversifier les sources de biomasse pour préserver les milieux et les écosystèmes et prendre en compte la vulnérabilité au changement climatique. Pour sécuriser l'accès aux denrées alimentaires, aux matériaux et à la biomasse énergie, il faut considérer d'autres gisements : plus leur variété sera grande, plus les filières seront résistante. L'ADEME évoque par exemple la valorisation de déchets agro-alimentaires, de cultures intermédiaires ou de cultures sur des surfaces non-arables...

-Fabrication : valoriser les co-produits et les sous-produits dans une logique d'économie circulaire. L'ADEME recommande une valorisation en cascade de la biomasse, avec des procédés de transformation sobres en eau et en énergie. Elle cite en exemple les bio-raffineries où la betterave est transformée en sucre (alimentaire), en éthanol (biocarburant), en mélasses et en pulpe (alimentation animale, énergie)...

-Usage : prioriser les applications pour lesquels les matériaux biosourcés présentent le plus de bénéfices. L'ADEME recommande de rechercher la complémentarité des usages et fixe des priorités à l'usage de la biomasse : favoriser la séquestration naturelle du carbone (forêt, prairies), les usages alimentaires (humains et animaux), le développement de produits rendant des services environnementaux (fertilité des sols et qualité de l'air ou de l'eau), les matériaux à longue durée de vie, les molécules et enfin, les usages énergétiques. Les matériaux biosourcés doivent s'inscrire dans des usages à longue durée de vie et sur les secteurs où leur potentiel de substitution est maximisé et les services rendus essentiels, comme l'alimentation (contenants réutilisables, etc.), le bâtiment (structure, second oeuvre et finitions) ou encore les transports (renfort, aménagement intérieur, etc.).

-Communication : les allégations accompagnants les produits biosourcés doivent être justifiées, précises et transparentes. L'ADEME relève de nombreuses confusions autour des produits biosourcés et le risque de *greenwashing*. Elle recommande qu'en l'absence de seuil minimum de teneur en matière première issue du vivant, l'allégation « produit biosourcé » ne soit utilisé que lorsque ce produit en contient au moins 20%, et que ce pourcentage soit indiqué, en précisant s'il s'agit du produit lui-même, de son emballage

ou d'un de ses composants... Enfin l'ADEME insiste sur la nécessité d'évaluer, par exemple au moyen d'une analyse de cycle de vie, les impacts environnementaux des produits biosourcés. Elle recommande d'interroger en priorité l'utilité même de ces produits, puis leur durée de vie, leur réparabilité ou encore leurs possibilités de réemploi.

Le point de vue du réseau Cler

Cet avis de l'ADEME met l'accent sur les différents aspects à propos desquels il est primordial d'être vigilant, afin de permettre un développement des matériaux biosourcés en accord avec des objectifs de transition énergétique soutenables et cohérents. Ainsi, la diversification des ressources, la fabrication optimisée pour limiter les pertes, une réflexion plus large autour de la priorité des usages, ainsi qu'une information transparente permettront de rassurer les filières et les consommateurs et consommatriques.

C'est en effet si et seulement si ces différents points sont respectés que les biosourcés gagneront une place légitime et durable dans le monde des matériaux. Néanmoins, cette vigilance devrait être accompagnée d'actions complémentaires permettant le développement massif des biosourcés :

- Information et formation des utilisateurs et utilisatrices (artisan·es dans le domaine de la rénovation, dès les formations initiales)
- aide au développement des filières agricoles locales
- accompagnement des industriels producteurs de matériaux biosourcés

Pour résumer, les biosourcés ne peuvent répondre à tous les critères vertueux ni se développer dans un secteur encore majoritairement dominé par les filières classiques, sans un accompagnement et une réflexion globale.